



Bilan du prix de thèse Gilles Kahn 2015

Michel Riveill

Le prix de thèse Gilles Kahn 2015, décerné par la SIF et patronné par l'Académie des sciences, a été attribué à :

CLÉMENT MARIA

pour sa thèse « Algorithmes et Structures de Données en Topologie Algorithmique », dirigée par Jean-Daniel Boissonnat et effectuée au centre Inria Sophia Antipolis.

Les accessits (par ordre alphabétique) ont été décernés à :

MATTHIEU DORIER

pour sa thèse « Addressing the Challenges of I/O Variability in Post-Petascale HPC Simulations », dirigée par Gabriel Antoniu et Luc Bougé et effectuée au laboratoire IRISA.

CATERINA URBAN

pour sa thèse « Analyse Statique par Interprétation Abstraite de Propriétés Temporelles Fonctionnelles des Programmes », dirigée par Radhia COUSOT et Antoine MINÉ et effectuée au LIENS.

Les thèses des lauréats sont accessibles sur le site de la SIF :

[http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/
prix-de-these-gilles-kahn/](http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/prix-de-these-gilles-kahn/)

Le jury a reçu cette année 30 dossiers couvrant un très large spectre de travaux de recherche et en provenance de la plupart des laboratoires de recherche en informatique. C'était néanmoins un peu moins que les années précédentes.

Le jury 2015 était présidé par Michel Riveill assisté efficacement par Nathalie Bertrand, secrétaire du prix. Le jury était constitué de Stéphane Bessy, Xavier Blanc, Sylvie Boldo, Pierre Bourhis, Patricia Bouyer-Decitre, Jérémie Chalopin, Robert Cori, Delphine Demange (prix 2013), François Fage, Mathieu Feuillet (prix 2012), Sébastien Gambs, Patrick Girard, Frédéric Jurie, Tancrède Lepoint (prix 2014), Jean-Marc Menaud, Claudia Roncancio, Olivier H. Roux, Florence Sèdes, Pierre Sens, Ye-Qiong Song, Hélène Touzet, Nicolas Trotignon.

L'année 2016 verra une nouvelle présidente, Patricia Bouyer-Decitre, officier à la tête du jury qui sera, comme chaque année, partiellement modifié.

Merci à tous les candidats pour la qualité de leurs travaux et merci aux membres du jury pour leur participation.